

Étude d'intégration visuelle au paysage

Agrandissement du lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station



Régie des matières résiduelles
Lac-Saint-Jean

625, rue Bergeron Ouest
Alma (Québec)

RMR-024

Version finale

JUILLET 2025

Alphard

Alphard



Régie des matières résiduelles
Lac-Saint-Jean

Étude d'intégration visuelle au paysage

Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean
Agrandissement du LET d'Hébertville-Station

N/Dossier : RMR-024-4G-0000-RAP-001-R00

Version finale

Préparé par :

Jean-Philippe Monfet ing., CEM, RCx
Ingénierie environnementale
N° OIQ : 115907

En collaboration avec :

Justine Galipeau, CPI, M. Env.
Chargée de projets en environnement
N° OIQ : 6048631

PROPRIÉTÉ ET CONFIDENTIALITÉ

« Ce document d'ingénierie est la propriété de Groupe Alphard et est protégé par la loi. Ce rapport est destiné exclusivement aux fins qui y sont mentionnées. Toute reproduction ou adaptation, partielle ou totale, est strictement prohibée sans avoir préalablement obtenu l'autorisation écrite de Groupe Alphard et de son Client.

Si des essais ont été effectués, les résultats de ces essais ne sont valides que pour l'échantillon décrit dans le présent rapport.

Les sous-traitants de Groupe Alphard qui auraient réalisé des travaux au chantier ou en laboratoire sont dûment qualifiés. Pour toute information complémentaire ou de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec votre chargé de projet. »

REGISTRE DES RÉVISIONS ET ÉMISSIONS

Date (jj-mm-aaaa)	Révision n°	Description de la modification et/ou de l'émission
22-07-2025	R00	Version finale

Table des matières

1. Contexte	1
2. Exigences réglementaires	2
3. Méthodologie utilisée	3
3.1 Collecte d'informations sur les scénarios d'enfouissement	3
3.2 Identification des points de vue significatifs	3
3.3 Relevés de terrain	3
3.4 Simulation visuelle des points de vue significatifs	4
3.5 Détermination des élévations maximales	4
3.6 Identification des mesures d'atténuation	4
4. Inventaire du paysage	5
4.1 Unités de paysage	5
4.1.1 Paysage forestier naturel.....	5
4.1.2 Paysage forestier revégétalisé	6
4.1.3 Paysage agricole	6
4.1.4 Paysage riverain	7
4.1.5 Paysage marécageux	7
4.1.6 Réservoir d'eau potable.....	8
4.1.7 Chemin de campagne.....	9
4.1.8 Route d'accès privée	9
4.1.9 Chemin forestier	10
4.2 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET.....	10
4.3 Points de vue significatifs situés à plus de 1000 m du LET.....	10
5. Relevés de terrain	11
5.1 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET.....	11
5.2 Points de vue significatifs situés à plus de 1 000 m du LET.....	11
6. Résultats des simulations visuelles	12
6.1 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET.....	12
6.2 Points de vue significatifs situés à plus de 1 000 m du LET.....	12
7. Mesures d'atténuation pour limiter l'impact visuel.....	13
8. Conclusion	14

Liste des figures

Figure 1 : Informations disponibles sur les photographies.....	4
Figure 2 : Paysage forestier naturel.....	5
Figure 3 : Paysage forestier revégétalisé.....	6
Figure 4 : Paysage agricole.....	6
Figure 5 : Paysage riverain.....	7
Figure 6 : Paysage marécageux.....	7
Figure 7 : Réservoir d'eau potable.....	8
Figure 8 : Réservoir d'eau potable dans le paysage.....	8
Figure 9 : Chemin de campagne, Rang 8 sud de Saint-Bruno.....	9
Figure 10 : Route d'accès privée du LET HS.....	9
Figure 11 : Chemin forestier.....	10

Liste des annexes

Annexe 1	Paysages locaux
Annexe 2	Simulations visuelles des points de vue significatifs à moins de 1 000 m du LET
Annexe 3	Simulations visuelles des points de vue significatifs à plus de 1 000 m du LET

1. Contexte

En décembre 2015, la Régie des matières résiduelles du Lac-Saint-Jean (RMR) s'est entendue avec la Ville de Saguenay et la MRC du-Fjord-du-Saguenay en vue d'établir une collaboration régionale pour l'enfouissement des matières résiduelles. Dans le cadre de cette entente, les matières résiduelles de la Ville et de la MRC seront acheminées et enfouies au lieu d'enfouissement technique d'Hébertville-Station (LET HS). L'augmentation des tonnages annuels de matières résiduelles qui seront acheminées vers le LET HS requiert une augmentation de la capacité d'enfouissement pour conserver la durée de vie prévue initialement. Le projet d'agrandissement du LET HS doit faire l'objet d'une étude d'impact sur l'environnement et a fait l'objet d'une directive à cet effet.

La RMR du Lac-Saint-Jean doit donc évaluer l'impact de cet agrandissement sur le paysage environnant et au besoin développer et mettre en place des aménagements qui permettront au projet de s'intégrer au paysage.

2. Exigences réglementaires

Le Règlement sur l'enfouissement et l'incinération des matières résiduelles (REIMR) stipule à l'article 17 que les LET doivent s'intégrer au paysage. Cette intégration passe par une analyse qui tient compte de la hauteur du recouvrement final, de la topographie naturelle autour du site, de son accessibilité visuelle et physique et de son intérêt récréotouristique.

« 17. Les lieux d'enfouissement technique doivent s'intégrer au paysage environnant. À cette fin, il est tenu compte notamment des éléments suivants:

1° les caractéristiques physiques du paysage dans un rayon d'un kilomètre, entre autres sa topographie ainsi que la forme, l'étendue et la hauteur de ses reliefs;

2° les caractéristiques visuelles du paysage également dans un rayon d'un kilomètre, notamment son accessibilité visuelle et son intérêt récréotouristique (les champs visuels, l'organisation et la structure du paysage, sa valeur esthétique, son intégrité, etc.);

73° la capacité du paysage d'intégrer ou d'absorber ce type d'installation;

4° l'efficacité des mesures d'atténuation des impacts visuels (écran, zone tampon, reverdissement, reboisement, etc.). »

De plus, l'article 46 interdit que les opérations du lieu d'enfouissement soient visibles d'un lieu public ou du rez-de-chaussée d'une habitation situé à moins de 1 000 m des zones de dépôt de matières résiduelles.

« 46. Les opérations d'enfouissement de matières résiduelles dans un lieu d'enfouissement technique ne doivent être visibles ni d'un lieu public ni du rez-de-chaussée d'une habitation situés dans un rayon d'un kilomètre; cette distance se mesure à partir des zones de dépôt. »

Les articles 17 et 46 du REIMR servent donc de références pour établir le contenu de la présente étude et fixer l'élévation maximale qui peut être atteinte par recouvrement final du LET.

3. Méthodologie utilisée

Cette section décrit la méthodologie et les travaux qui ont été réalisés dans le cadre de cette étude.

3.1 Collecte d'informations sur les scénarios d'enfouissement

Le responsable du projet et les intervenants de la RMR ont tenu une rencontre de démarrage du projet d'analyse de l'intégration visuelle. Lors de cette rencontre, les nouvelles zones à l'étude pour l'enfouissement des matières résiduelles ont été analysées. Les deux (2) zones suivantes ont été identifiées :

- Zone 2a : prolongement de la zone initiale du LET vers le nord-ouest;
- Zone 2b : nouvelle zone située au sud de la zone initiale du LET.

3.2 Identification des points de vue significatifs

Les points de vue sensible ont été identifiés à partir des informations disponibles comme les cartes topographiques, les photographies aériennes et les registres sur les habitations présentes dans le secteur du projet.

Les points de vue significatifs ont été identifiés à l'intérieur et à l'extérieur du rayon de 1 000 mètres des zones de dépôt envisagées.

3.3 Relevés de terrain

Des relevés préliminaires ont été réalisés, dans un premier temps, pour valider la technologie utilisée et la documentation requise.

La technologie retenue est l'utilisation d'un appareil photographique dans lequel un théodolite numérique est intégré. Les images produites permettent de calculer l'angle d'élévation par rapport à celui horizontal. La figure 1 illustre les informations disponibles sur les photographies.

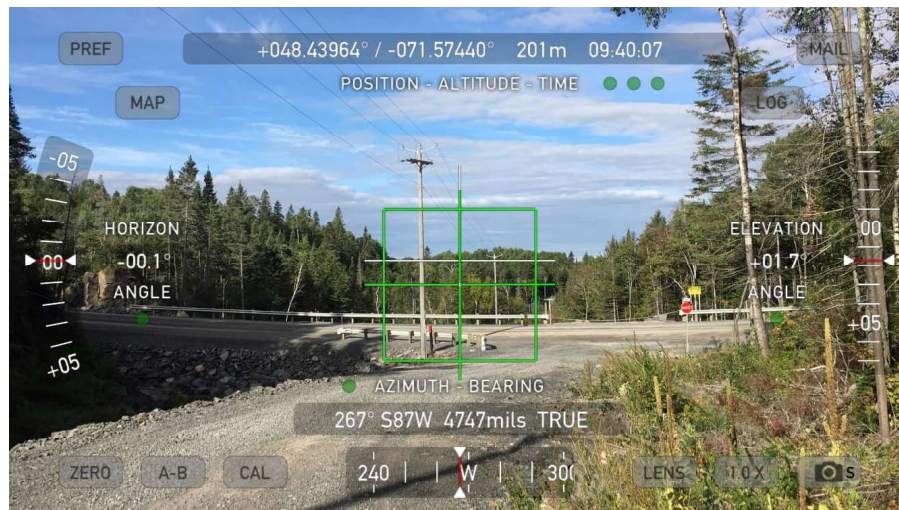


Figure 1 : Informations disponibles sur les photographies

La précision de l'altitude sur les photographies est limitée par la précision du système GPS. L'élévation des points de vue a été ajustée à l'aide des données d'élévation disponibles.

3.4 Simulation visuelle des points de vue significatifs

La simulation visuelle des points de vue significatifs a été réalisée en tenant compte des éléments suivants :

- Topographie;
- Végétation;
- Présence de bâtiments ou autres obstacles.

3.5 Détermination des élévations maximales

À partir des résultats des simulations visuelles pour les points de vue significatifs, les élévations maximales des différentes zones du LET ont été déterminées.

3.6 Identification des mesures d'atténuation

Lorsque l'analyse des points de vue significatifs a indiqué un impact visuel possible, des mesures d'atténuation ont été envisagées pour éviter ou limiter ces impacts visuels.

4. Inventaire du paysage

4.1 Unités de paysage

À l'ouest du LET HS se trouve la région du Lac-Saint-Jean avec son paysage de plaine.

À l'est du LET HS se trouve la région du Saguenay avec son paysage vallonné. Les variations d'altitude typiques sont de près de 50 m. Ce paysage est sillonné de rivières et parsemé de collines. Le Lac Vert et le Lac Kénogami sont situés au sud du site à une distance d'environ 8 km.

Le secteur autour du LET HS est boisé sur plus de 900 m dans toutes les directions, ce qui est représentatif de l'utilisation régionale du territoire (72 % forestier, 25 % agricole, 3% urbain). La végétation naturelle typique des milieux forestiers est la sapinière à bouleau jaune. Le terrain environnant est vallonné avec plusieurs crêtes à plus de 220 m d'altitude alors que le LET se retrouve à l'élévation. Ceci offre une certaine capacité d'absorption pour l'aménagement d'un LET.

L'annexe 1 illustre les unités de paysage dans le secteur du LET.

À l'intérieur d'un rayon de 1 000 m des zones d'enfouissement projetées, on retrouve les paysages présentés dans les sections suivantes.

4.1.1 Paysage forestier naturel

Arbres d'environ 15 m comprenant principalement des sapins, bouleaux, peupliers, érables et d'autres conifères.



Figure 2 : Paysage forestier naturel

4.1.2 Paysage forestier revégétalisé

Plantation d'arbres concentrée au nord-ouest du site près du rang 8.

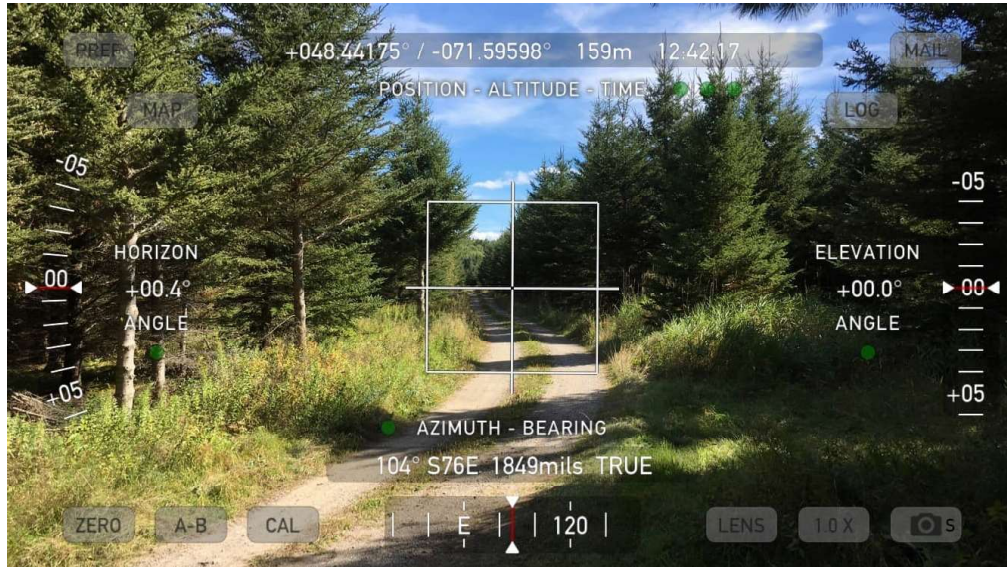


Figure 3 : Paysage forestier revégétalisé

4.1.3 Paysage agricole

Terres agricoles cultivées situées à plus de 900 m au nord-ouest et à plus de 1 300 m au sud-ouest des zones d'enfouissement projetées.

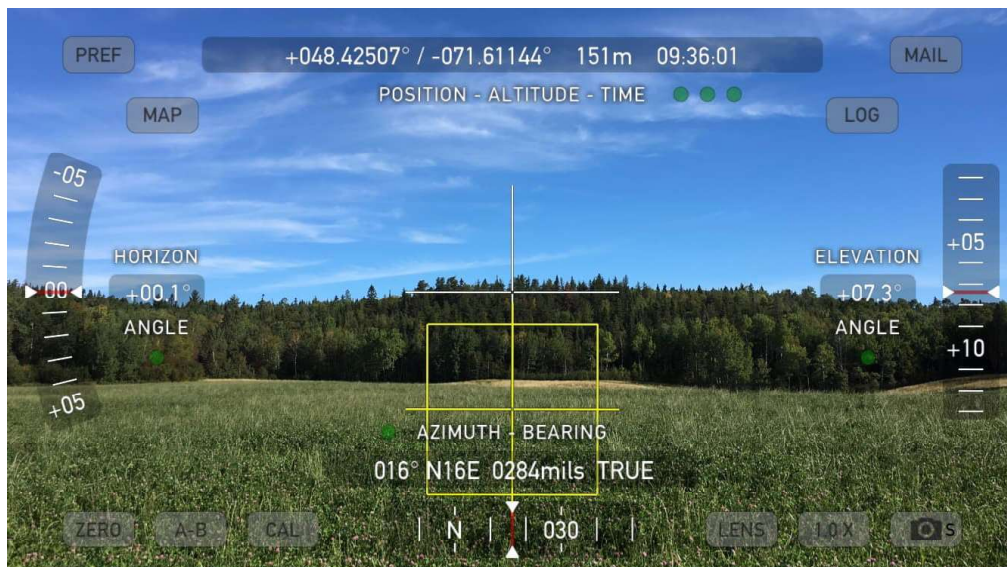


Figure 4 : Paysage agricole

4.1.4 Paysage riverain

Présence de six (6) lacs dont trois (3) avec des habitations (deux (2) avec des chalets et un (1) avec des maisons). Les abords naturels des lacs sont généralement escarpés et boisés.



Figure 5 : Paysage riverain

4.1.5 Paysage marécageux

Une zone marécageuse est située au sud-ouest du LET.



Figure 6 : Paysage marécageux

4.1.6 Réservoir d'eau potable

Un réservoir d'eau potable est présent au nord-est du site sur une colline. Le dessus de ce réservoir est plus haut que les arbres, ce qui le rend visible à une grande distance.



Figure 7 : Réservoir d'eau potable

La photographie suivante a été prise le long du Rang 7 de Saint-Bruno à environ 3 200 m des zones d'enfouissement projetées, la position du réservoir étant indiquée par la flèche rouge.

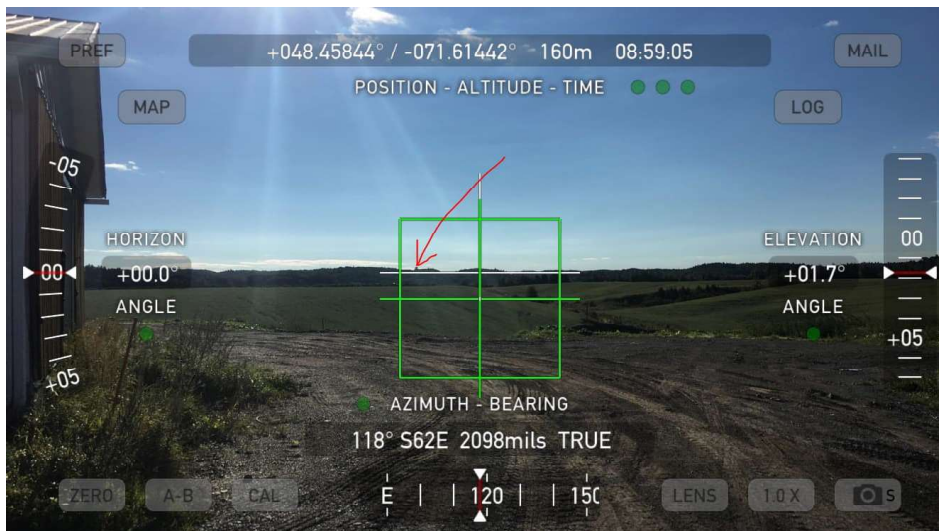


Figure 8 : Réservoir d'eau potable dans le paysage

4.1.7 Chemin de campagne

Portion du Rang 8 de Saint-Bruno située entre 920 m et 1 000 m au nord-ouest des zones d'enfouissement projetées.

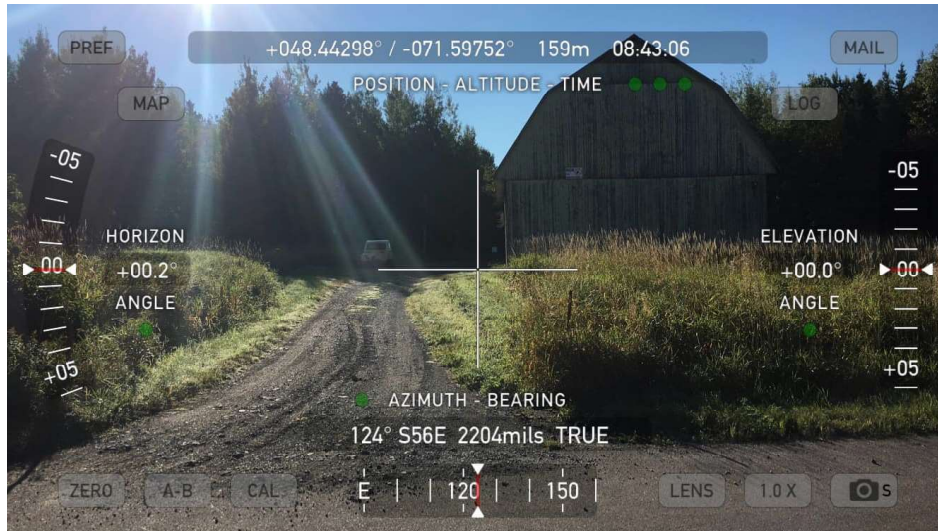


Figure 9 : Chemin de campagne, Rang 8 sud de Saint-Bruno

4.1.8 Route d'accès privée

Chemin d'accès privé du LET HS en direction nord vers la route 170.

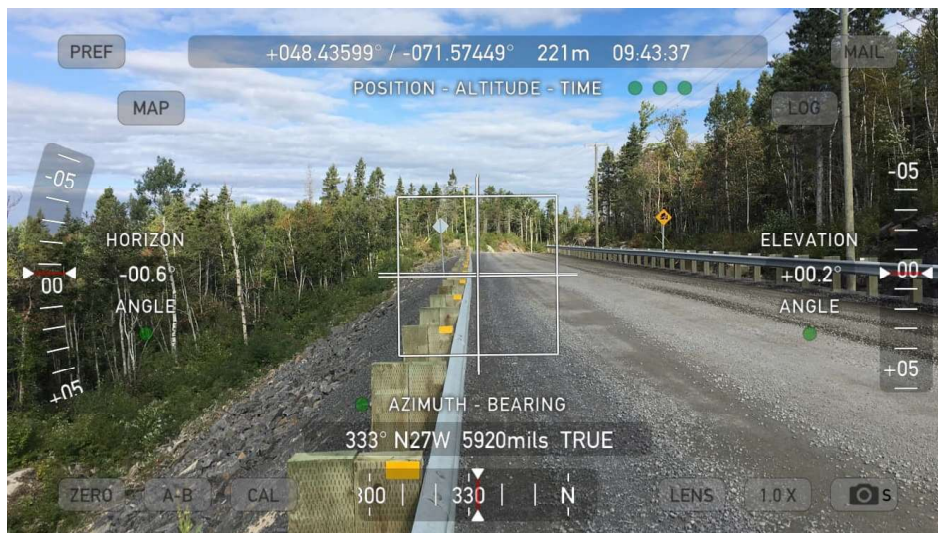


Figure 10 : Route d'accès privée du LET HS

4.1.9 Chemin forestier

Quelques chemins forestiers donnant accès aux lacs situés près du site.

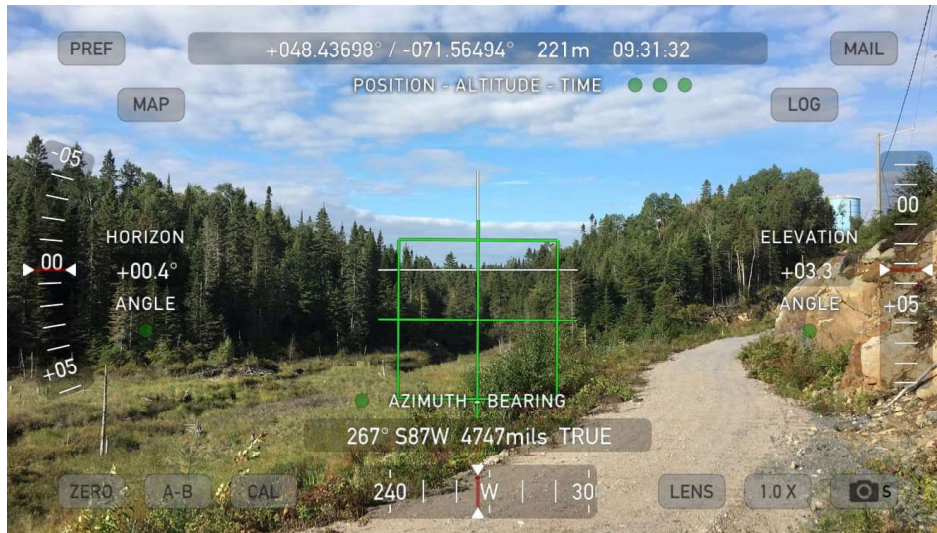


Figure 11 : Chemin forestier

4.2 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET

Voici les points de vue significatifs identifiés à moins de 1 000 m des zones d'enfouissement projetées :

1. Chalets situés sur les rives du Lac Bellevue au sud du site et où il y a 10 habitations construites (chalets);
2. Une habitation (chalet) appartenant à Gilles Lachance située à environ 600 m à l'ouest du site.

4.3 Points de vue significatifs situés à plus de 1000 m du LET

Voici les lieux d'intérêts situés à plus de 1 000 m des zones d'enfouissement projetées :

1. Rang 8 Saint-Bruno, habitation située à environ 1 300 m au nord-ouest du site;
2. Rang 8 Saint-Bruno, habitation située à environ 1 600 m au nord-ouest du site;
3. Route 170 Saint-Bruno, habitation située à environ 4 000 m au nord-ouest du site;
4. Route 170 Saint-Bruno, commerce situé à environ 5 000 m au nord-ouest du site;
5. Avenue Saint-Alphonse, entre les municipalités de Saint-Bruno et Hébertville-Station;
6. Route 169 Saint-Bruno, vis-à-vis la municipalité Hébertville-Station;
7. Rue St Wilbrod, belvédère d'Hébertville-Station situé à environ 6 300 m au sud-ouest du site;
8. Sommet du Mont Lac-Vert, situé à environ 9 500 m au sud du site;
9. Partie sud du développement du Lac Marco, situé au nord-est du site. Quelques habitations (maisons) sont construites sur un total de 41 habitations projetées;
10. Partie nord du développement du Lac Marco, situé au nord-est du site. Quelques habitations (maisons) sont construites sur un total de 41 habitations projetées;
11. Rang 8 sud, Saint-Bruno, deux habitations (maisons) situées à environ 980 m au nord-ouest du site et portion du rang situé entre 920 m et 1 000 m du site.

5. Relevés de terrain

Les relevés de terrain ont été réalisés en trois (3) étapes.

Les relevés préliminaires de l'étude d'intégration visuelle au paysage de 2016 ont été réutilisés. Ces relevés ont permis de valider la méthodologie, la technologie et la documentation requise pour les relevés détaillés.

Les 13 et 25 juin 2025, des relevés détaillés ont été réalisés à partir des points de vue significatifs.

5.1 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET

- C1 – Chalet sur le Lac Bellevue situé à environ 650 m au sud de la zone 2B du LET;
- C2 – Chalet situé à environ 550 m à l'ouest du site.

5.2 Points de vue significatifs situés à plus de 1 000 m du LET

- PE1 – Maison du 279 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 200 m au nord-ouest du site;
- PE2 – Maison du 351 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 600 m au nord-ouest du site;
- PE3 – Maison du 3010 route 170, Saint-Bruno, située à environ 4 000 m au nord-ouest du site;
- PE4 – Commerce Les Trésors de Saint-Bruno, 2030 route 170, Saint-Bruno, situé à environ 5 000 m au nord-ouest du site;
- PE5 – Commerce du 130 avenue Saint-Alphonse, situé à environ 6 500 m au nord-ouest du site;
- PE6 – Route 169, près de la voie ferrée et vis-à-vis d'Hébertville-Station, située à environ 7 800 m au nord-ouest du site;
- PE7 – Belvédère d'Hébertville-Station, situé à environ 6 300 m au sud-ouest du site;
- PE8 – Sommet du Mont Lac-Vert, situé à environ 9 500 m au sud du site;
- PE9 – Maison du 1510 chemin du Lac Marco, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m de la zone autorisée du LET;
- PE10 – Maison sur la route des Lacs, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m de la zone autorisée du LET;
- PE11 – Habitation du 177 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m du LET.

6. Résultats des simulations visuelles

6.1 Points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET

Cette section du rapport présente les résultats des simulations visuelles réalisées pour les points de vue significatifs situés à moins de 1 000 m du LET. L'annexe 2 présente l'emplacement des points de vue et l'orientation des coupes et les simulations visuelles le long des coupes.

Les deux (2) points de vue n'offrent aucune percée visuelle sur le recouvrement final du LET agrandi.

Si l'élévation finale de la zone 2A est limitée à 227 m et celle de la zone 2B à 224 m, il ne sera pas possible de voir le LET à partir d'un rez-de-chaussée d'une habitation ou d'un endroit public situé à moins de 1 000 m des zones d'enfouissement.

6.2 Points de vue significatifs situés à plus de 1 000 m du LET

Cette section du rapport présente les résultats des simulations visuelles réalisées pour les points de vue significatifs situés à plus de 1 000 m du LET. L'annexe 3 présente l'emplacement des points de vue ainsi que l'orientation des coupes et les simulations visuelles le long de celles-ci.

Les points de vue suivants n'offrent aucune percée visuelle sur le recouvrement final du LET agrandi :

- PE1 – Maison du 279 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 200 m au nord-ouest du site;
- PE2 – Maison du 351 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 600 m au nord-ouest du site;
- PE3 – Maison du 3010 route 170, Saint-Bruno, située à environ 4 000 m au nord-ouest du site;
- PE4 – Commerce Les Trésors de Saint-Bruno, 2030 route 170, Saint-Bruno, situé à environ 5 000 m au nord-ouest du site;
- PE6 – Route 169, près de la voie ferrée et vis-à-vis d'Hébertville-Station, située à environ 7 800 m au nord-ouest du site;
- PE7 – Belvédère d'Hébertville-Station, situé à environ 6 300 m au sud-ouest du site;
- PE9 – Maison du 1510 chemin du Lac Marco, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m de la zone autorisée du LET;
- PE10 – Maison sur la route des Lacs, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m de la zone autorisée du LET;
- PE11 – Habitation du 177 Rang 8 sud, Saint-Bruno, située à environ 1 050 m du LET.

Les points de vue suivants ont des percées visuelles sur le recouvrement final du LET agrandi si aucune mesure n'est prise pour limiter la visibilité du LET :

- PE5 – Commerce du 130 avenue Saint-Alphonse, situé à environ 6 500 m au nord-ouest du site. Vue filtrée en arrière-plan sur la zone 2B. Selon la simulation visuelle, l'utilisateur pourrait entrevoir le haut de la zone 2B, à raison de 12,4 mètres. Comme le LET est situé à environ 6 300 mètres du commerce, il sera sans doute très difficile de parvenir à distinguer la petite portion du LET qui pourrait être visible du paysage naturel;
- PE8 – Sommet du Mont Lac-Vert, situé à environ 9 500 m au sud du site. Vue ouverte en arrière-plan sur le site. Comme le LET est situé à environ 9 500 mètres du commerce, l'impact visuel peut être qualifié de très faible.

7. Mesures d'atténuation pour limiter l'impact visuel

Afin d'assurer l'intégration au paysage de l'agrandissement projeté par la RMR, il est recommandé d'intégrer les mesures d'atténuation suivantes au projet :

- Limiter la surélévation des cellules du LET

Les surélévations maximales de chaque cellule doivent être limitées pour éviter de générer des vues à partir des lieux publics et habitations. Ainsi, en limitant la hauteur du recouvrement final à moins de 230 mètres, l'étude montre qu'il n'y aurait aucun impact visuel significatif.

- Limiter et structurer la coupe d'arbres

Il est recommandé de limiter la coupe d'arbres dans le secteur du site et sur les propriétés localisées. À cet égard, la MRC de Lac-Saint-Jean-Est a adopté en 2013, une résolution qui encadre et limite les activités de déboisement autour du LET. De plus, la RMR du Lac-Saint-Jean maintient l'approche proposée au moment d'aménager le lieu d'enfouissement à savoir d'inviter les propriétaires et occupants à limiter la coupe d'arbres sur leur terrain.

Si des arbres doivent tout de même être coupés, l'arrangement des coupes devrait être prévu pour éviter la création de percées visuelles vers le site du LET.

8. Conclusion

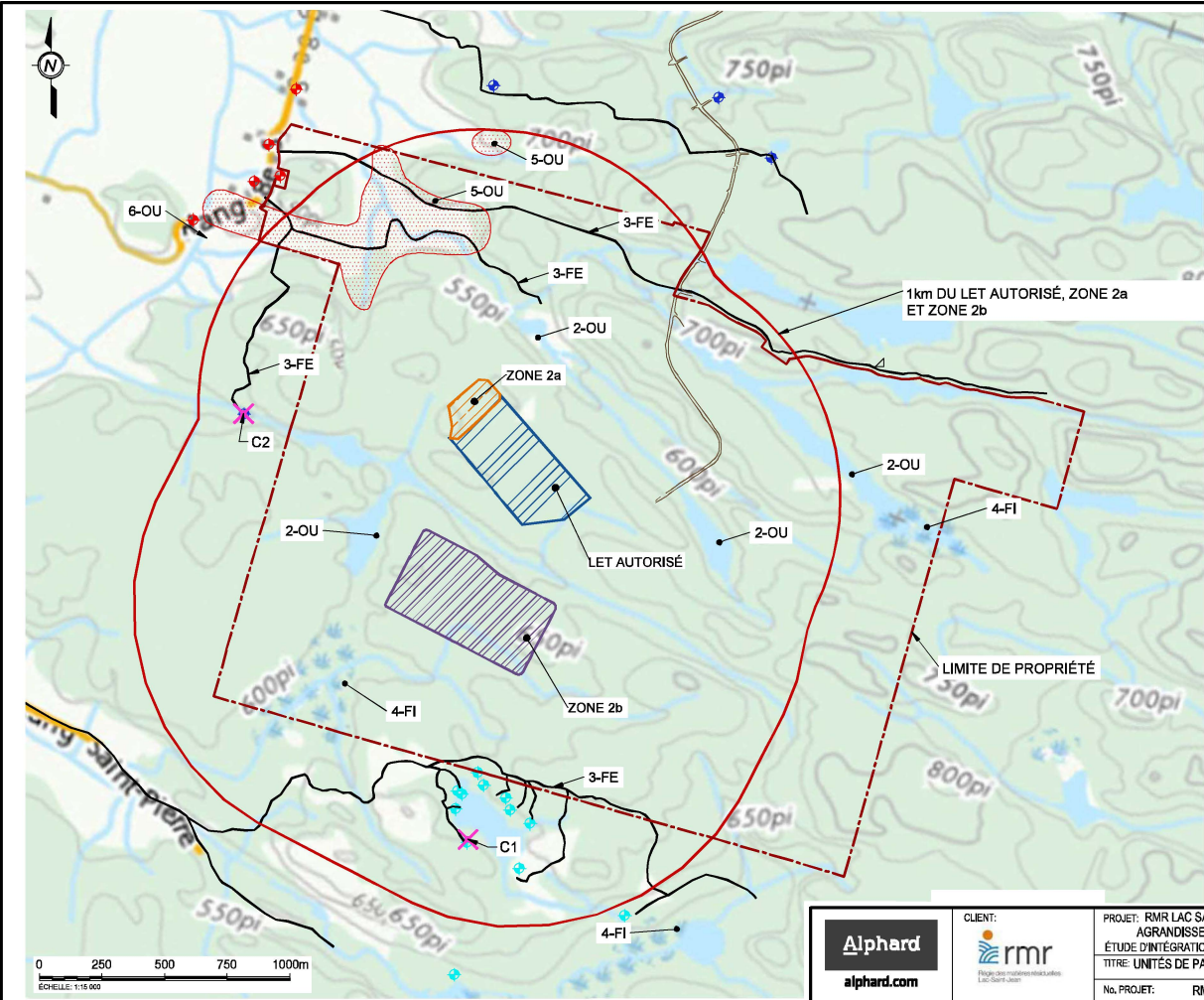
Cette étude a permis d'identifier les lieux publics et habitations qui pourraient avoir des vues sur le recouvrement final du LET.

Le présent rapport présente une mesure de planification des coupes d'arbres pour limiter les vues potentielles sur le recouvrement final du LET à partir des points de vue significatifs situés à moins et à plus de 1 000 m des zones d'enfouissement considérées.

En ce qui concerne les points de vue situés à moins de 1 000 m des zones d'enfouissement considérées, il n'y a pas d'impact visuel pour les habitations identifiées.

En ce qui concerne les points de vue situés à plus de 1 000 m des zones d'enfouissement considérées, seul ceux situés sur l'avenue Saint-Alphonse et le sommet du Mont Lac-Vert auront une vue partielle sur le recouvrement final des zones 2a et 2b.

Annexe 1 Paysages locaux



LÉGENDE:

- POINT RAPPROCHÉ
- CHALET
- CHALET
- LOGEMENT
- 1km DU LET AUTORISÉ, ZONE 2a ET ZONE 2b
- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- CHEMIN ACCÈS
- LET AUTORISÉ
- ZONE 2a
- ZONE 2b

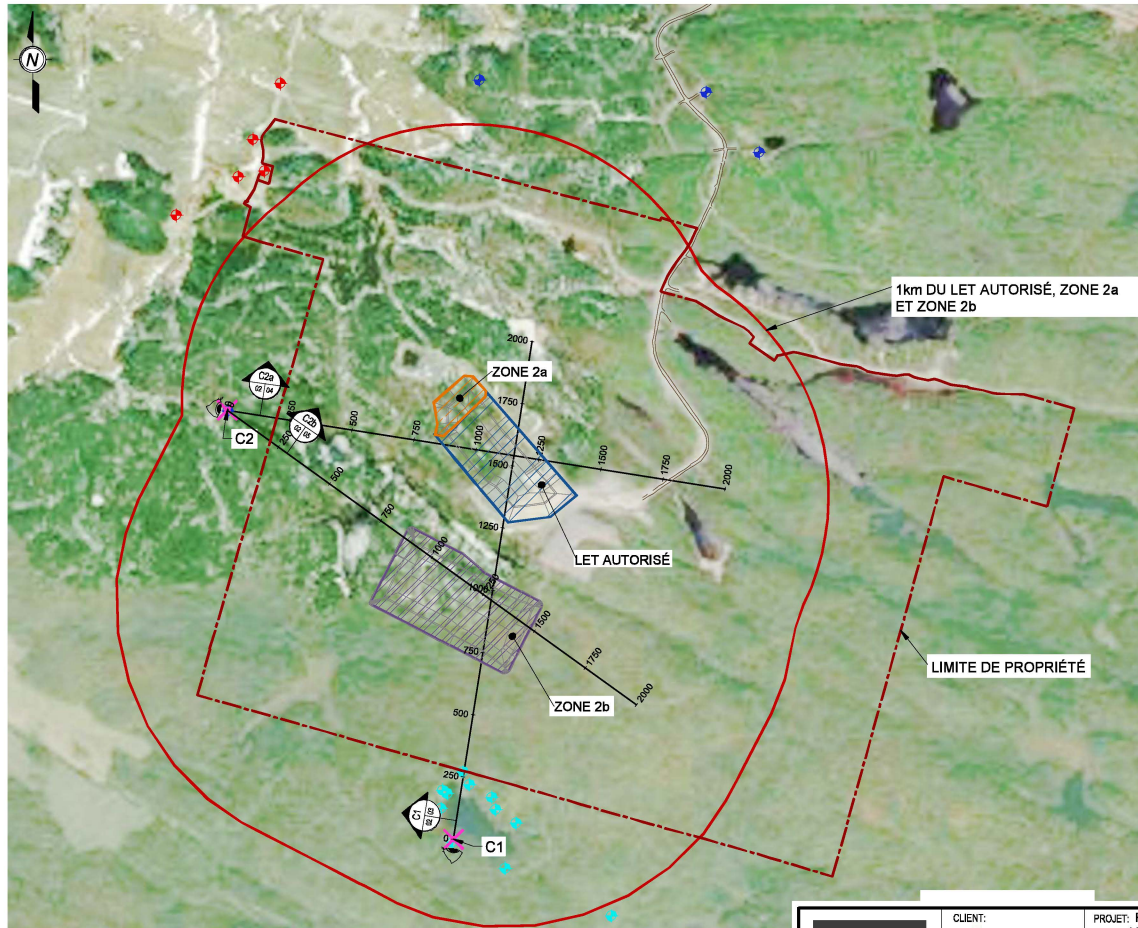
LÉGENDE:

- 1-XX PAYSAGE FORESTIER
 - 2-XX PAYSAGES LACUSTRE ET RIVERAIN
 - 3-XX CHEMIN FORESTIER
 - 4-XX ZONE MARÉCAGEUSE
 - 5-XX PLANTATION D'ARBRE
 - 6-XX CHEMIN DE CAMPAGNE
- CHAMPS VISUEL:
- OU : VUE OUVERTE
 - FI : VUE FILTRÉE
 - FE : VUE FERMÉE

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

 Alphard alphard.com	 rmr <small>Région des mairies-riverains-lacés</small> Lac-Saint-Jean	CLIENT:	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM
		ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	AGRANDISSEMENT DU LET HS	DESSINATEUR: M GRIGNON
		TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - VUE EN PLAN		DATE: 2025-07-18
		No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-01		PAGE: 01 DE 05

Annexe 2 Simulations visuelles des points de vue significatifs
à moins de 1 000 m du LET



LÉGENDE:

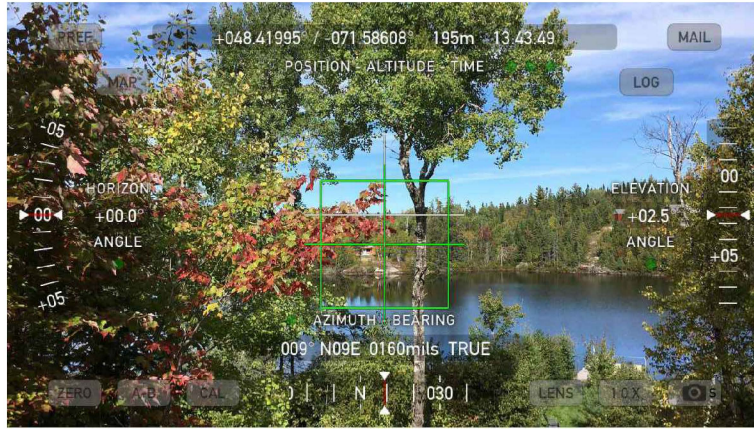
- POINT RAPPROCHÉ
- CHALET
- CHALET
- LOGEMENT
- 1km DU LET AUTORISÉ, ZONE 2a ET ZONE 2b
- LIMITE DE PROPRIÉTÉ
- CHEMIN ACCÈS
- LET AUTORISÉ
- ZONE 2a
- ZONE 2b

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

0 250 500 750 1000m
 ÉCHELLE: 1:15 000

 Alphard alphard.com	CLIENT: RNR <small>Région des rivières et des lacs Lac-Saint-Jean</small>	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN AGRANDISSEMENT DU LET HS	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
		ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	DESSINATEUR: M GRIGNON
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - VUE EN PLAN		DATE: 2025-07-18	PAGE: 02 DE 05
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-02			

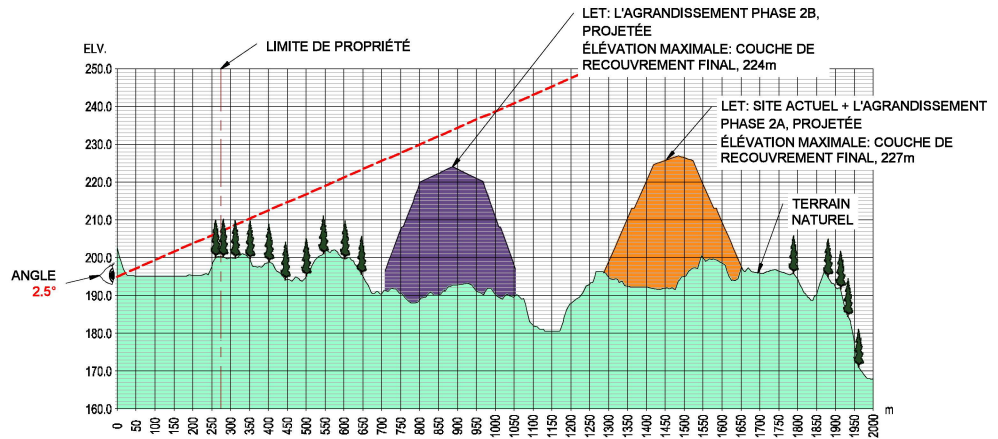
C1 2016-09-26 13.43.49
Lac Bellevue
ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

C1
02 03
POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ÉCHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X



VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT: RMR
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - C1
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-03

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 03 DE 05

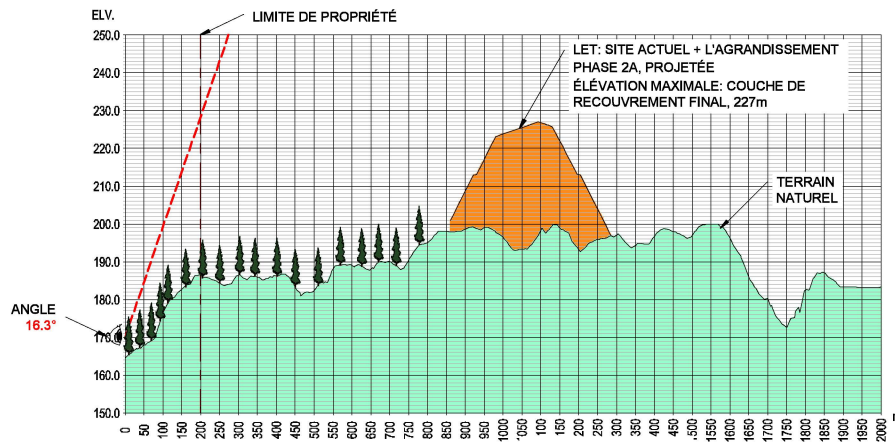
C2a 2016-09-26 12.32.57
 Lot à bois
 ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:
 --- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

NOTE:
 L'ÉLEVATION DU POINT DE VUE EST À 170

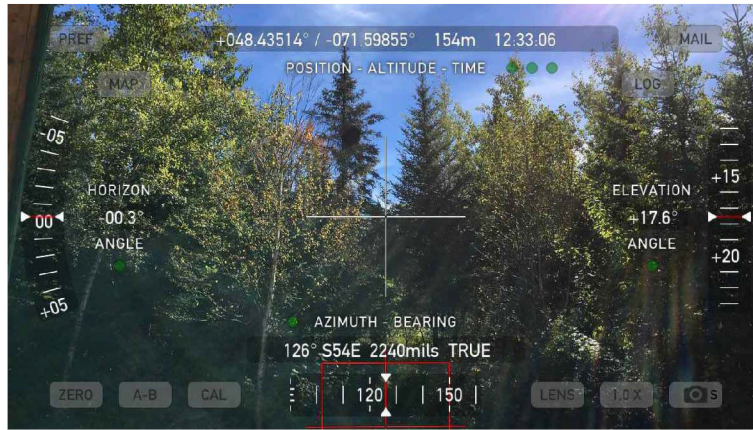
C2a
 02 | 04
 POINT DE VUE
 COUPE SCHEMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:10 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X



VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

 alphard.com	CLIENT:  Pages des mobilités urbaines Lac-Saint-Jean	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN AGRANDISSEMENT DU LET HS ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - C2a	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx DESSINATEUR: M GRIGNON DATE: 2025-07-18
	No. PRJ: RMR-024-CIV-FIG-04	PAGE: 04 DE 05	

C2b 2016-09-26 12.33.06
 Lot à bois
 ÉCHELLE: AUCUNE

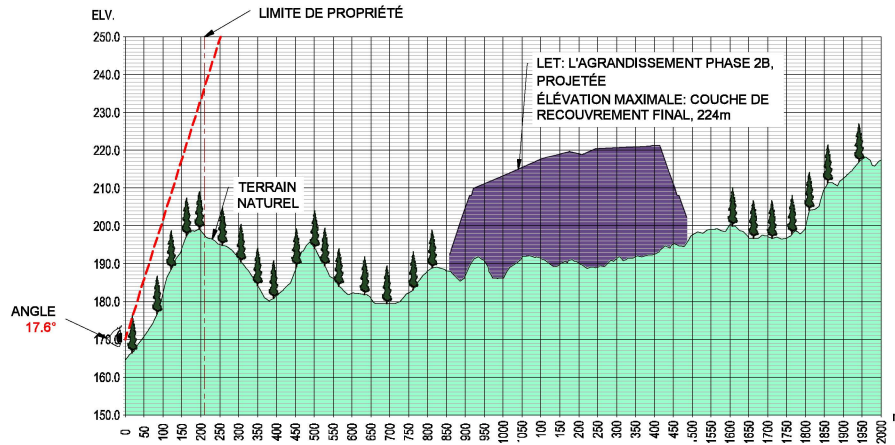


LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

NOTE:
 L'ÉLEVATION DU POINT DE VUE EST À 170

C2b
 02 | 05
 POINT DE VUE
 COUPE SCHEMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:10 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X



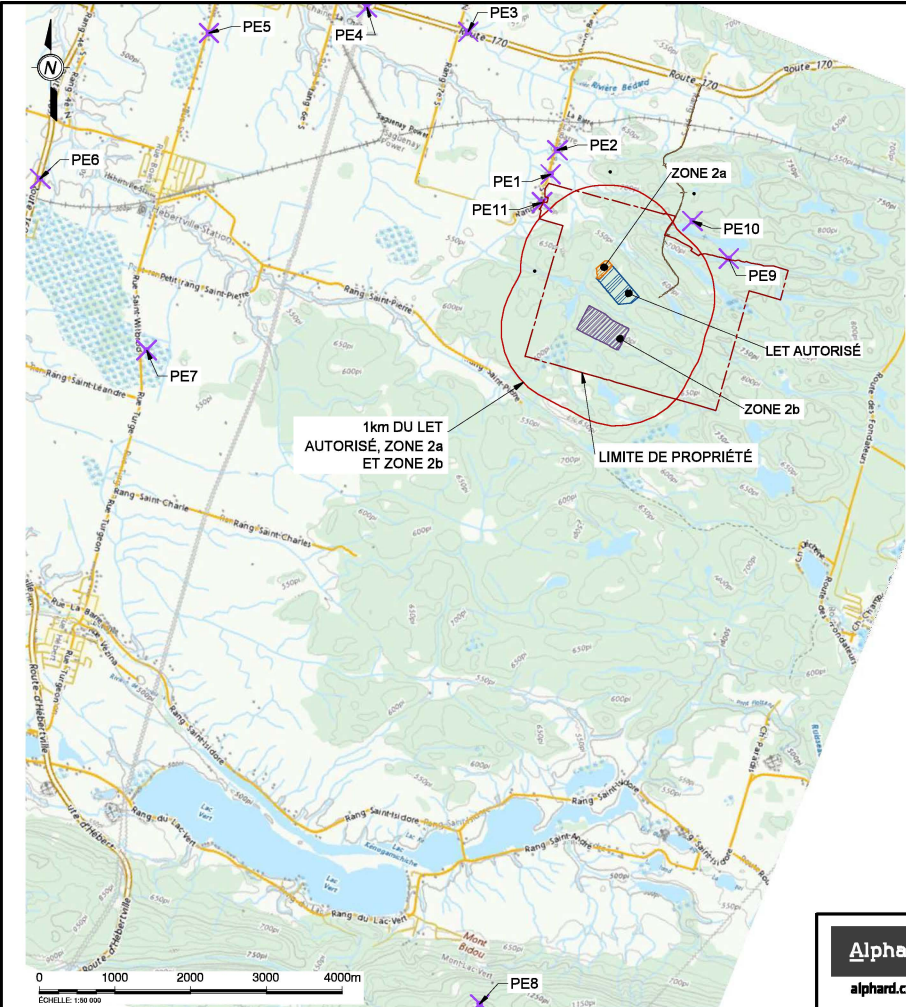
VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION










CLIENT:
 PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
 AGRANDISSEMENT DU LET HS
 ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
 TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - C2b
 No. PRJQJT: RMR-024-CIV-FIG-05

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
 DESSINATEUR: M GRIGNON
 DATE: 2025-07-18
 PAGE: 05 DE 05

Annexe 3 Simulations visuelles des points de vue significatifs
à plus de 1 000 m du LET

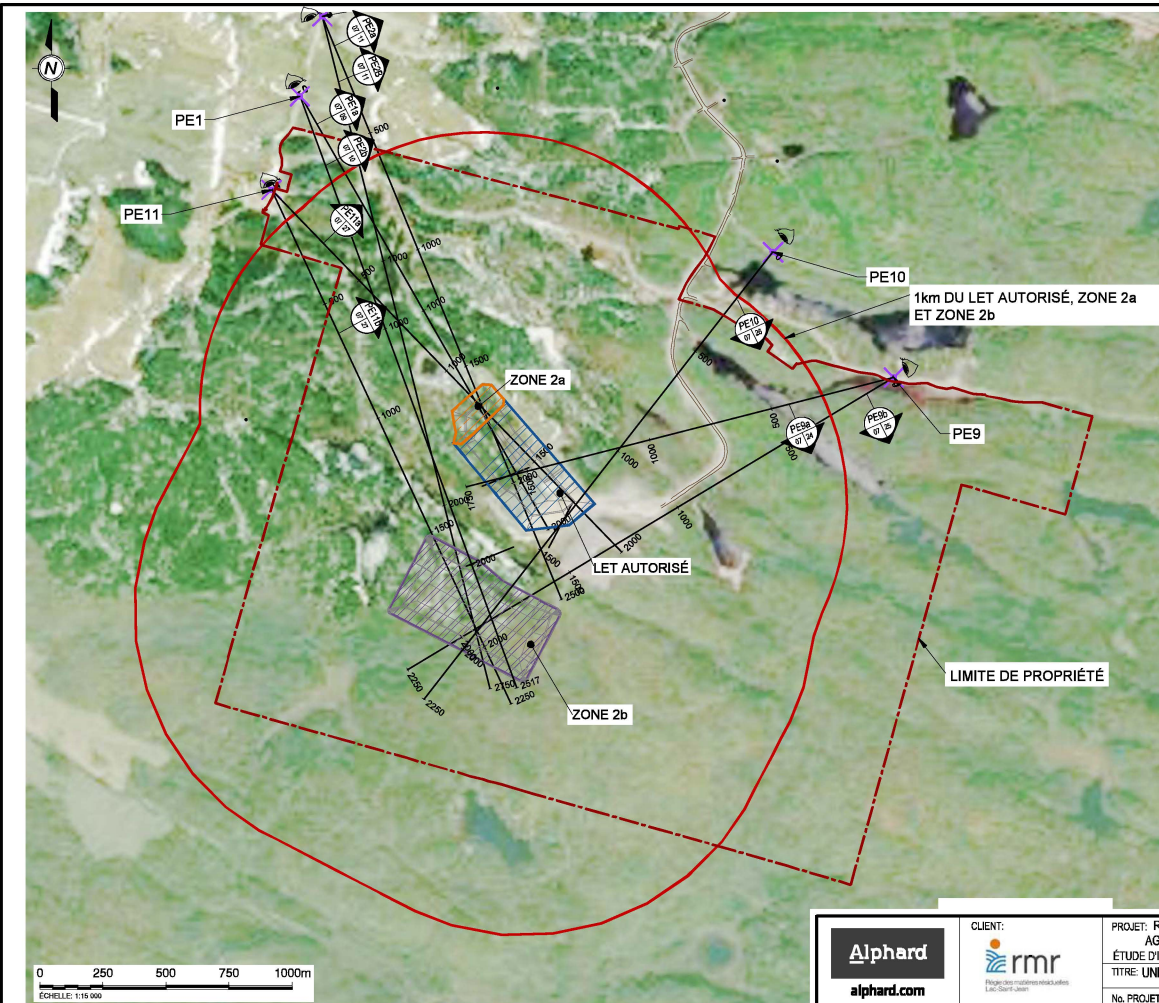


LÉGENDE:

-  POINT ÉLOIGNÉ
-  1km DU LET AUTORISÉ, ZONE 2a ET ZONE 2b
-  LIMITE DE PROPRIÉTÉ
-  CHEMIN ACCÈS
-  LET AUTORISÉ
-  ZONE 2a
-  ZONE 2b

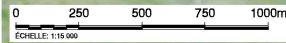
VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

 Alphard alphard.com	 RNR <small>Région des Montagnes-Rives-du-Lac-Saint-Jean</small>	CLIENT:	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
		ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	AGRANDISSEMENT DU LET HS	DESSINATEUR: M GRIGNON
		TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - VUE EN PLAN	ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	DATE: 2025-07-18
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-06		PAGE: 01 DE 23		

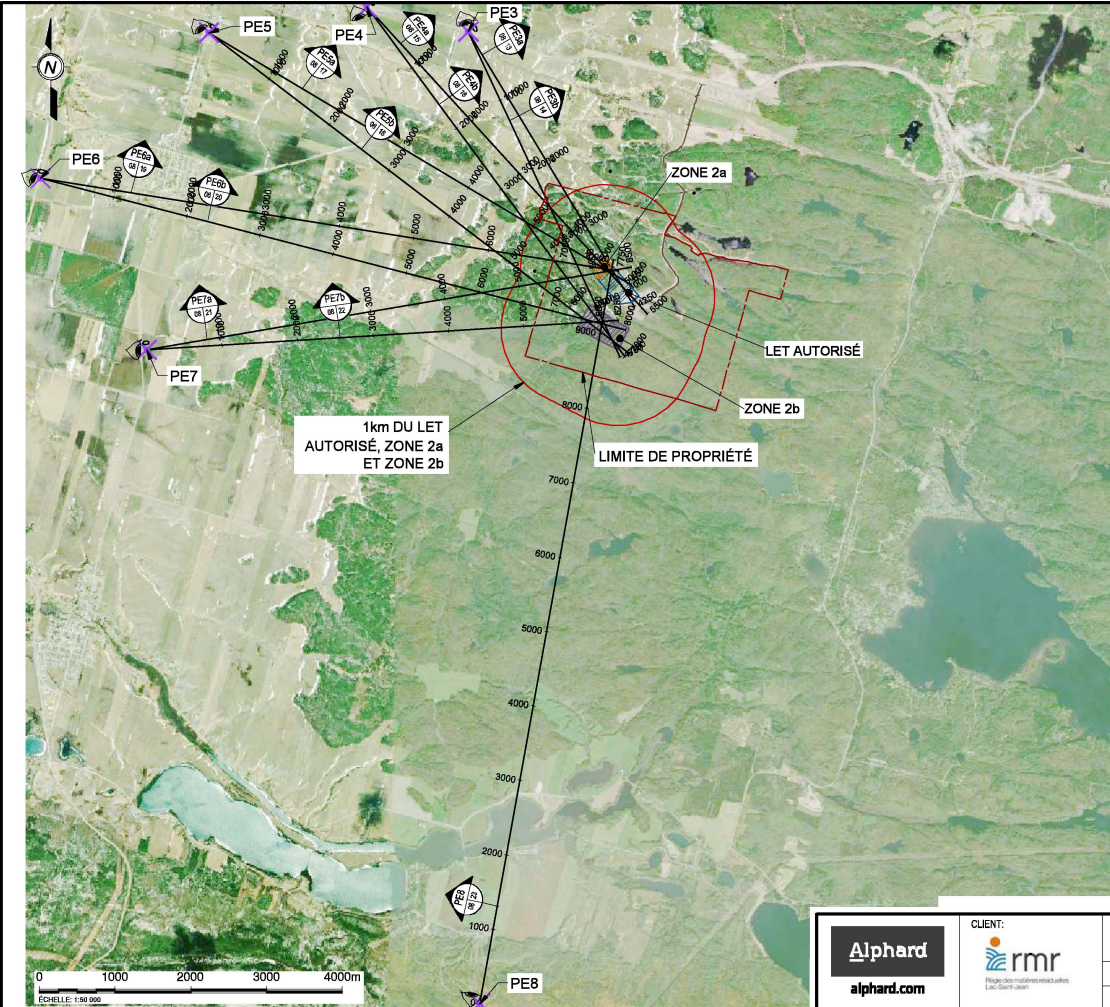


- LÉGENDE:**
- POINT ÉLOIGNÉ
 - 1km DU LET AUTORISÉ, ZONE 2a ET ZONE 2b
 - LIMITE DE PROPRIÉTÉ
 - CHEMIN ACCÈS
 - LET AUTORISÉ
 - ZONE 2a
 - ZONE 2b








VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION



 Alphard alphard.com	CLIENT: <small>Parcs des rivières et des lacs Lac-Saint-Jean</small>	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
		AGRANDISSEMENT DU LET HS	DESSINATEUR: M GRIGNON
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE		TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - VUE EN PLAN	DATE: 2025-07-18
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-07		PAGE: 02 DE 23	



LÉGENDE:

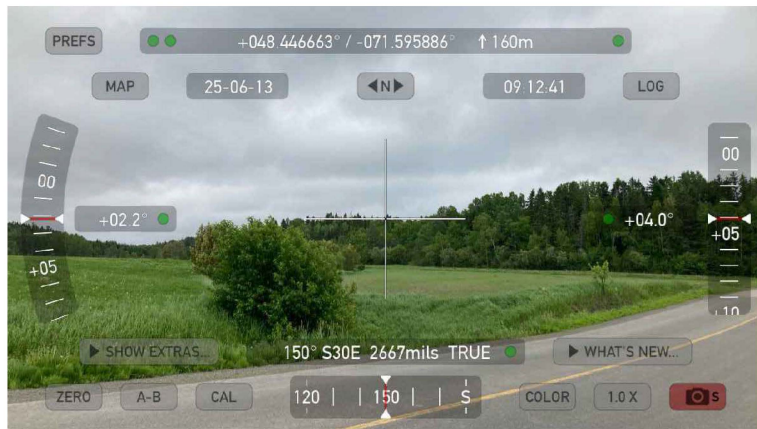
-  POINT ÉLOIGNÉ
-  1km DU LET AUTORISÉ, ZONE 2a ET ZONE 2b
-  LIMITE DE PROPRIÉTÉ
-  CHEMIN ACCÈS
-  LET AUTORISÉ
-  ZONE 2a
-  ZONE 2b

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

 Alphard alphard.com	 RMR <small>Planification des mobilités et des infrastructures</small> Lac-Saint-Jean	CLIENT:	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
		ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	AGRANDISSEMENT DU LET HS	DESSINATEUR: M GRIGNON
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - VUE EN PLAN		DATE: 2025-07-18		
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-08		PAGE: 03 DE 23		

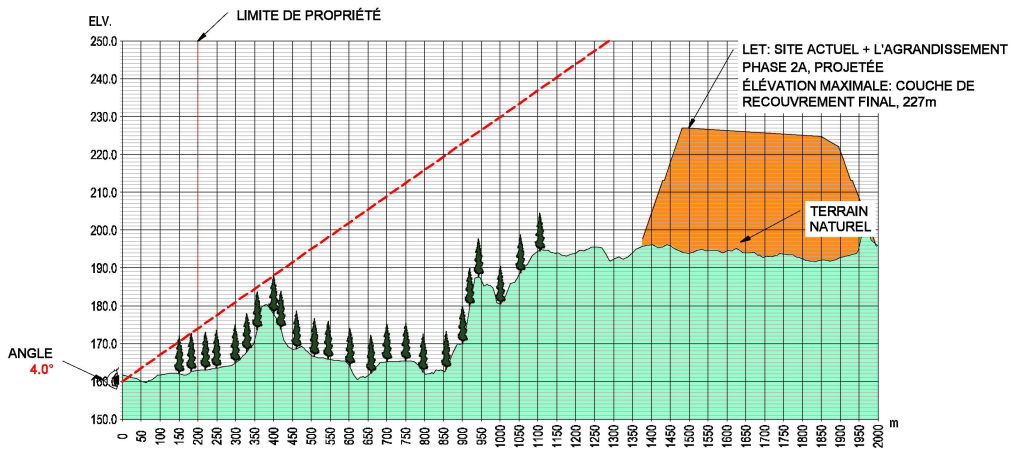
PE1a 2025-06-13 09.12.41
279 Rang 8 sud

ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHÉMATIQUE
ÉCHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE1a
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-09

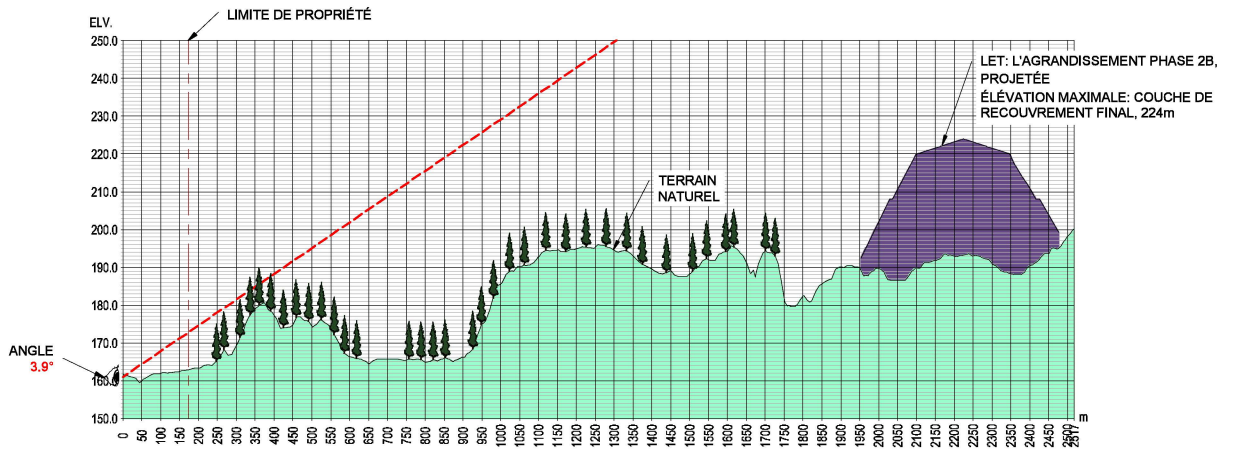
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 04 DE 23

PE1b 2025-06-13 09.13.29
 279 Rang 8 sud
 ÉCHELLE /AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
 COUPE SCHEMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:10 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
 PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
 AGRANDISSEMENT DU LET HS
 ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
 TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE1b
 No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-10

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
 DESSINATEUR: M GRIGNON
 DATE: 2025-07-18
 PAGE: 05 DE 23

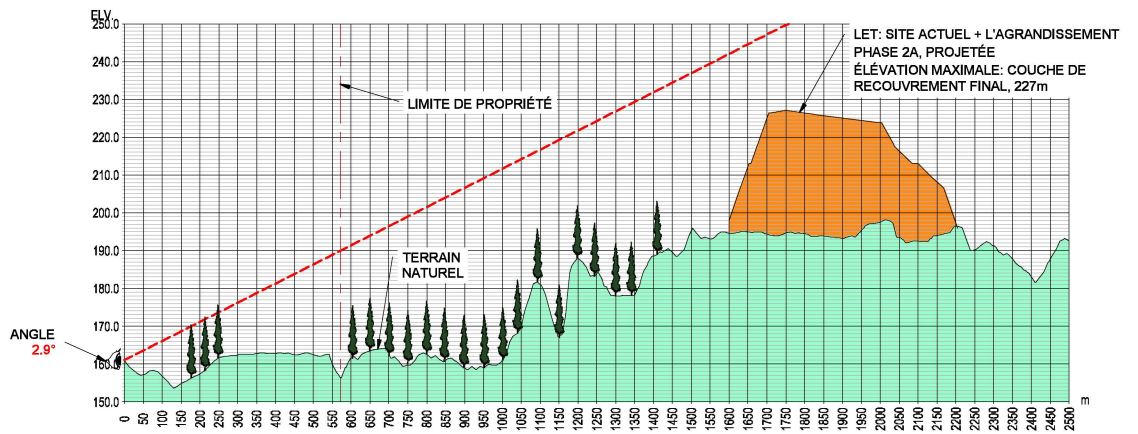
PE2a 2025-06-13 09.09.13
351 Rang 8 sud

ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE

ÉCHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT: rmr
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE2a
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-11

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 06 DE 23

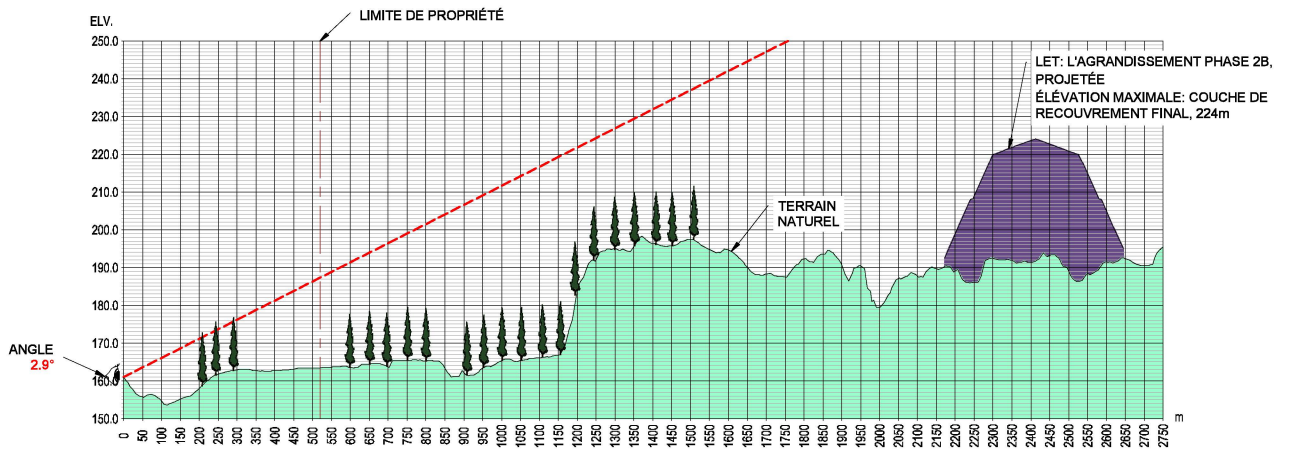
PE2b 2025-06-13 09.09.13
351 Rang 8 sud

ECHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHÉMATIQUE

ECHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE2b
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-12

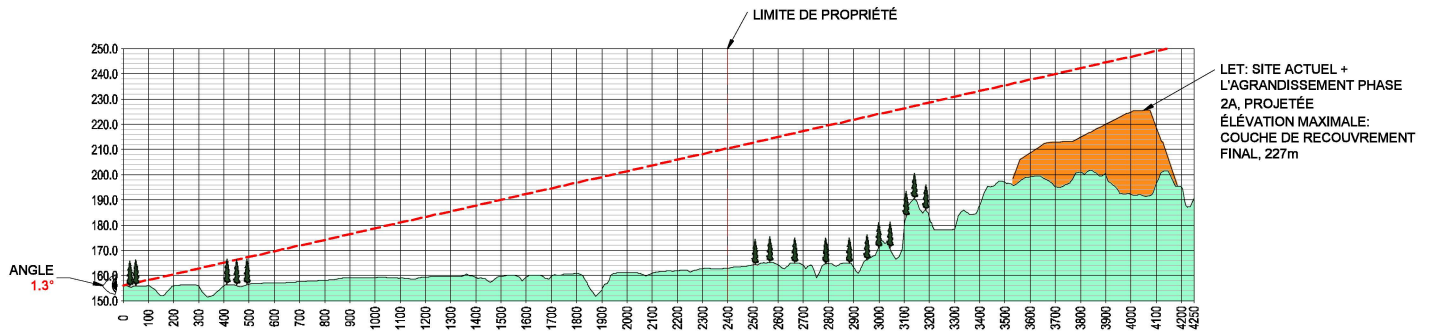
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 07 DE 23

PE3a 2025-06-13 09.31.17
3010 Route 170
Echelle: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ECHELLE: 1:116 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

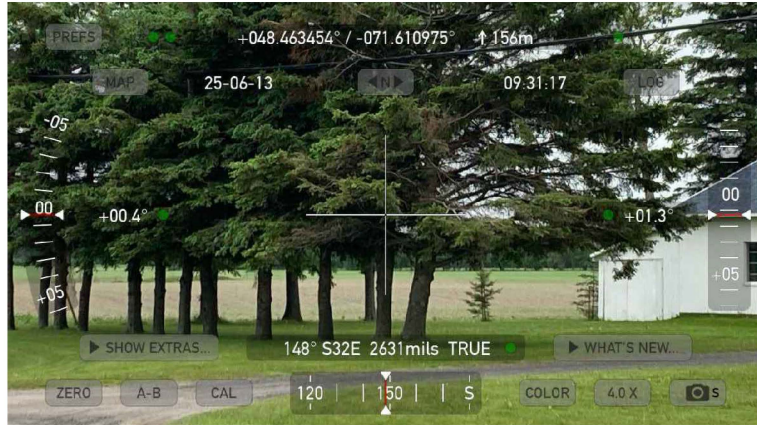
VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE3a
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-13

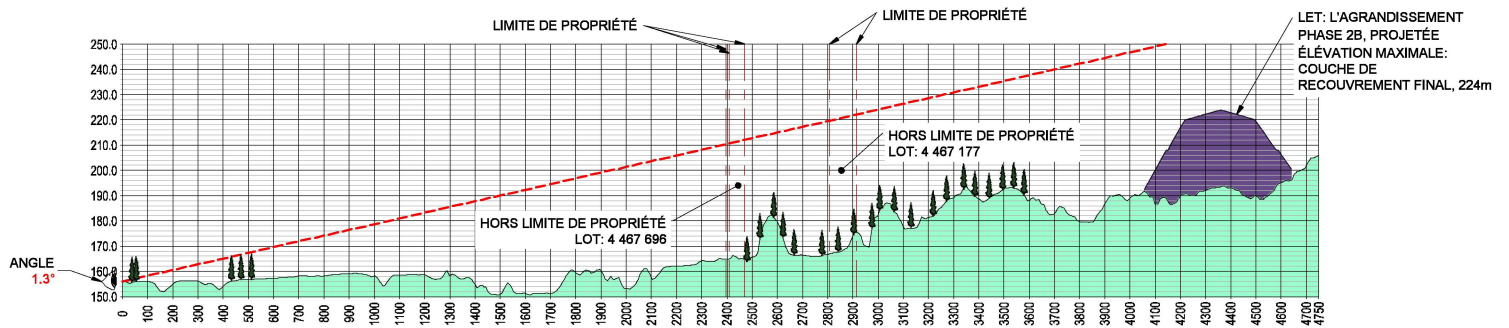
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 08 DE 23

PE3b 2025-06-13 09.31.17
3010 Route 170
ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE



PE3b
08 14
POINT DE VUE
COUPE SCHÉMATIQUE
ÉCHELLE: 1:15 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION

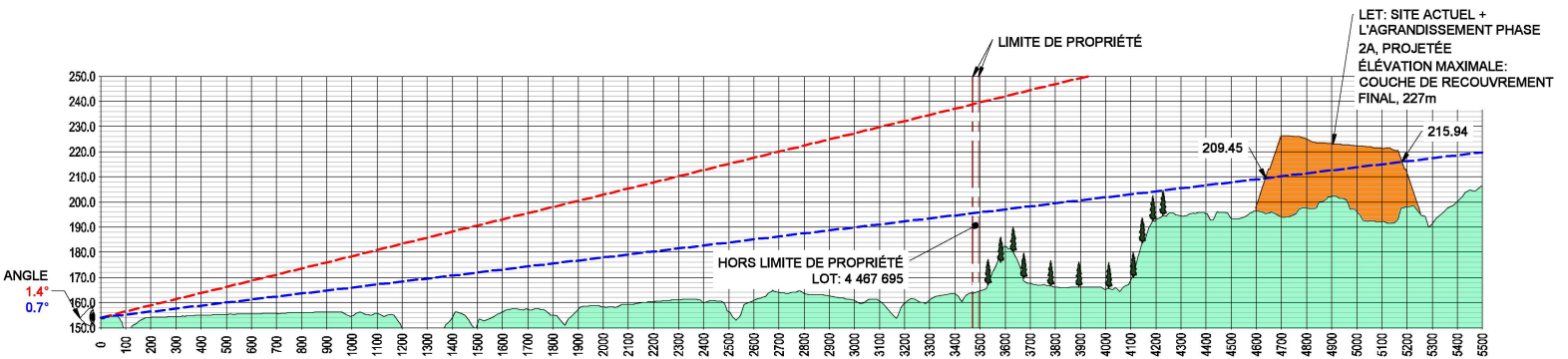
 Alphard alphard.com	CLIENT:  RMR LAC SAINT-JEAN	PROJET: AGRANDISSEMENT DU LET HS ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
	No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-14	TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE3b	DESSINATEUR: M GRIGNON DATE: 2025-07-18 PAGE: 09 DE 23

PE4a 2025-06-13 09.44.56
2030 Route 170
ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE



PE4a
08 15
POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ÉCHELLE: 1:15 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

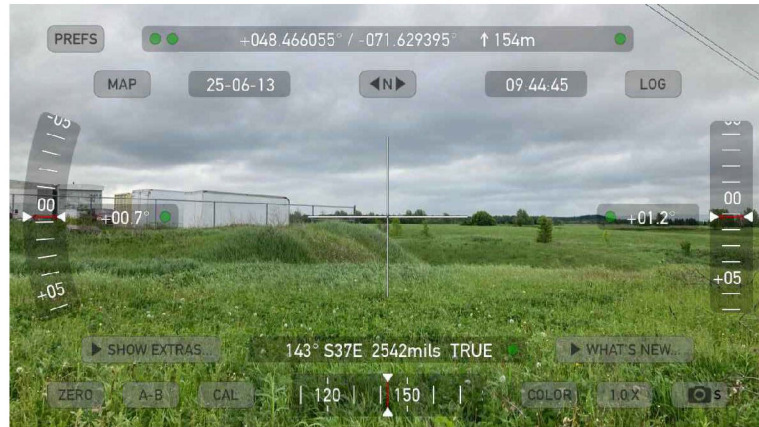
VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE4a
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-15

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 10 DE 23

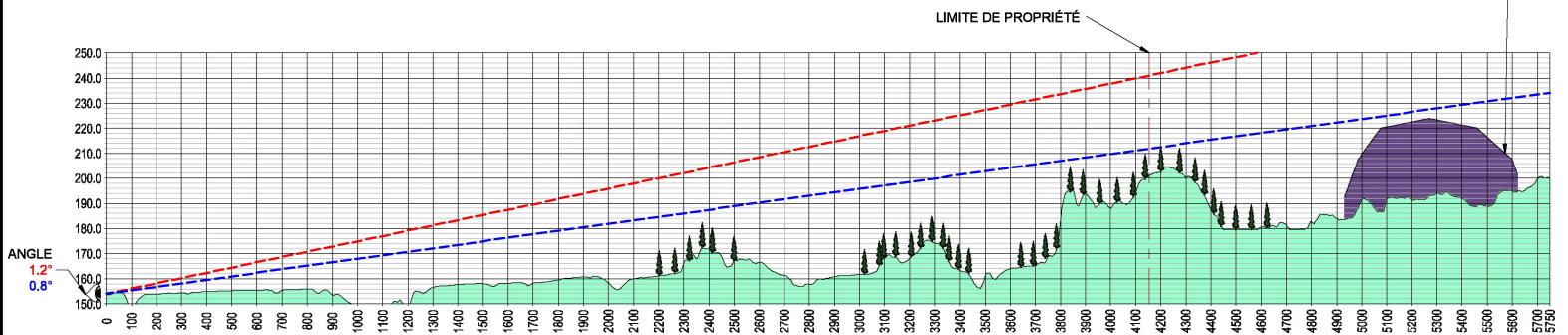
PE4b 2025-06-13 09.44.45
2030 Route 170
ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE

LET: L'AGRANDISSEMENT PHASE 2B, PROJETÉE
ÉLÉVATION MAXIMALE:
COUCHE DE RECOUVREMENT FINAL, 224m



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ÉCHELLE: 1:15 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE4b
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-16

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 11 DE 23

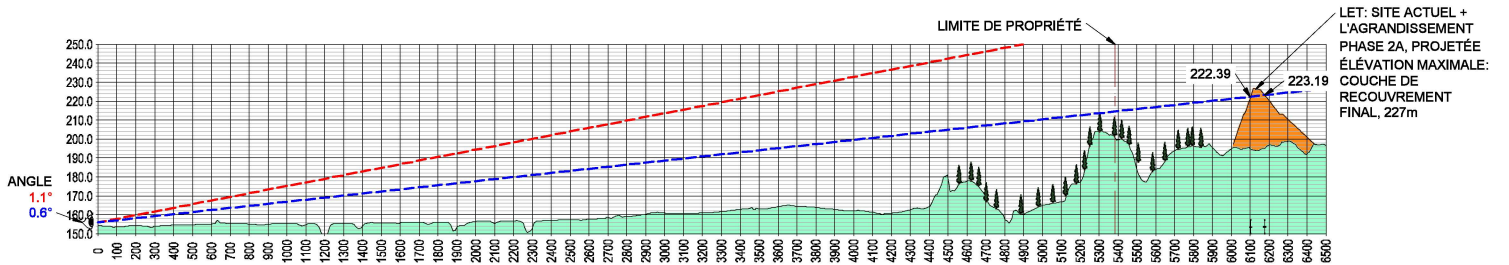
PE5a 2025-06-13 09.55.07
130 Avenue Saint-Alphonse

ECHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE

ECHELLE: 1:20 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE5a
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-17

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 12 DE 23

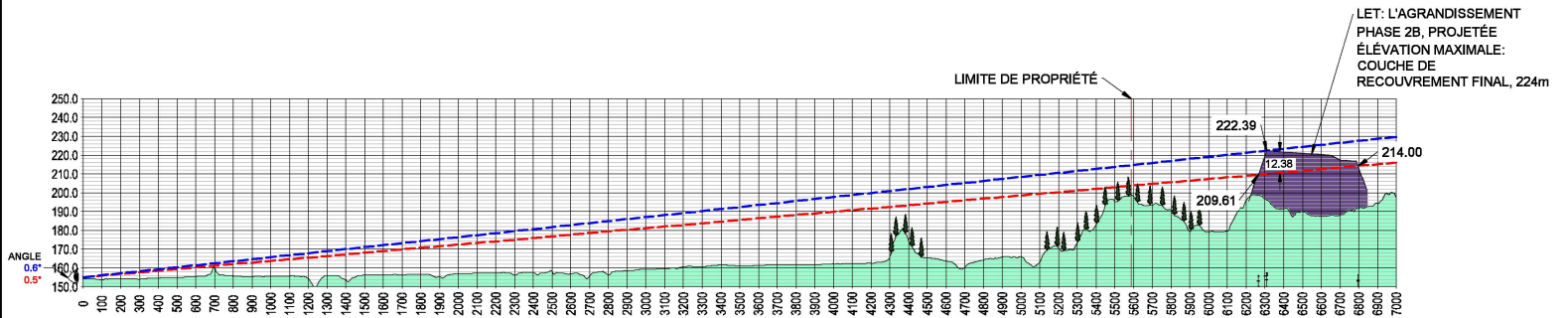
PE5b 2025-06-13 09.55.25
130 Avenue Saint-Alphonse

ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

- LA LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LA LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE



POINT DE VUE
COUPE SCHÉMATIQUE

ÉCHELLE: 1:20 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE5b
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-18

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 13 DE 23

PE6a 2025-06-13 10.04.28
Route 169
ÉCHELLE: AUCUNE

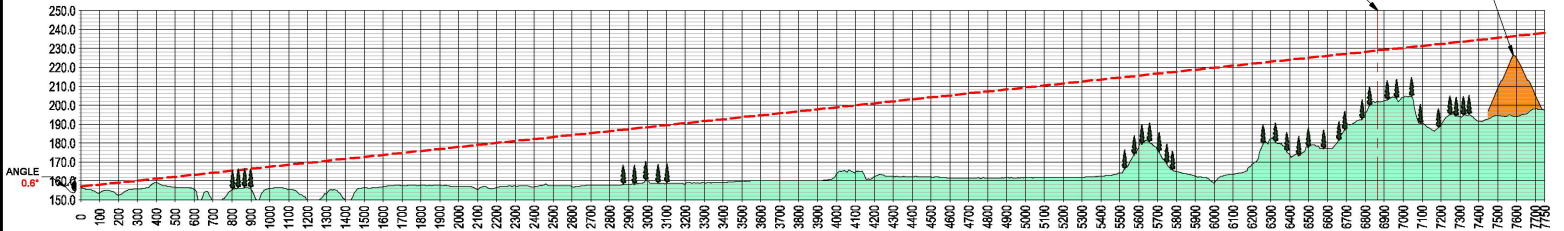


LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

LET: SITE ACTUEL + L'AGRANDISSEMENT PHASE 2A, PROJETÉE
ÉLÉVATION MAXIMALE: COUCHE DE RECOUVREMENT FINAL, 227m

LIMITE DE PROPRIÉTÉ



POINT DE VUE
COUPE SCHÉMATIQUE
ÉCHELLE: 1:20 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE6a
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-19

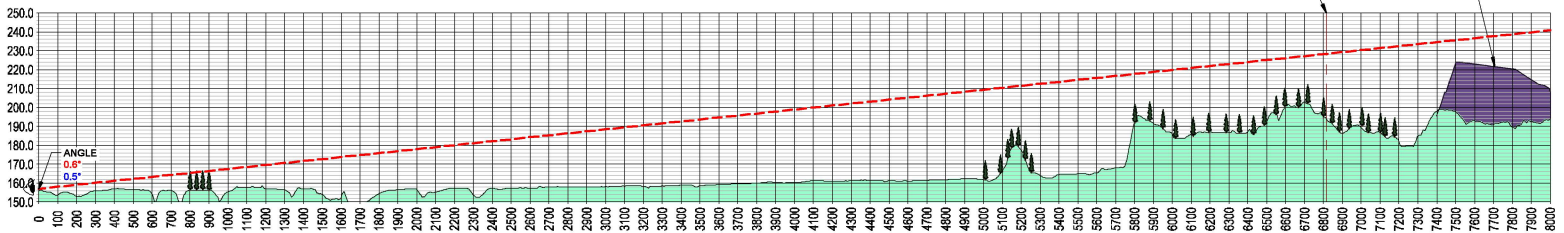
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 14 DE 23

PE6b 2025-06-13 10.04.28
Route 169
ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ÉCHELLE: 1:20 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE6b
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-20

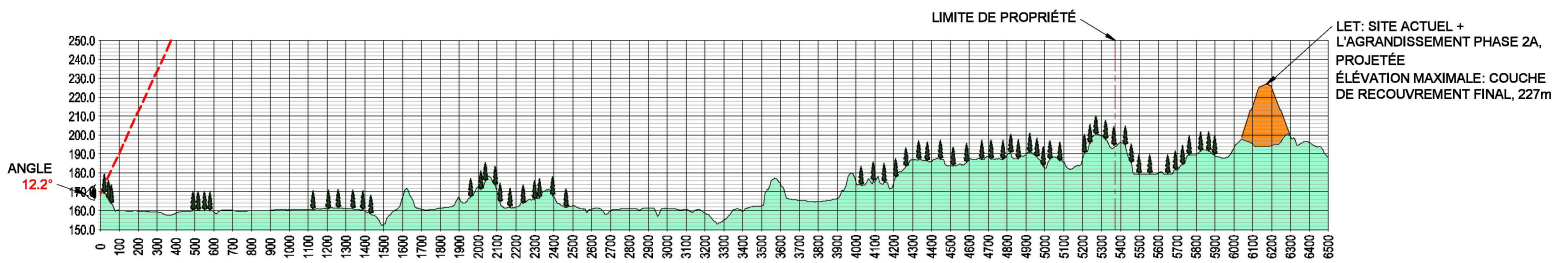
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 15 DE 23

PE7a 2025-06-13 10.16.20
 Belvédère Hébertville-Station
 ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
 COUPE SCHÉMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:115 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
 PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
 AGRANDISSEMENT DU LET HS
 ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
 TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE7a
 No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-21

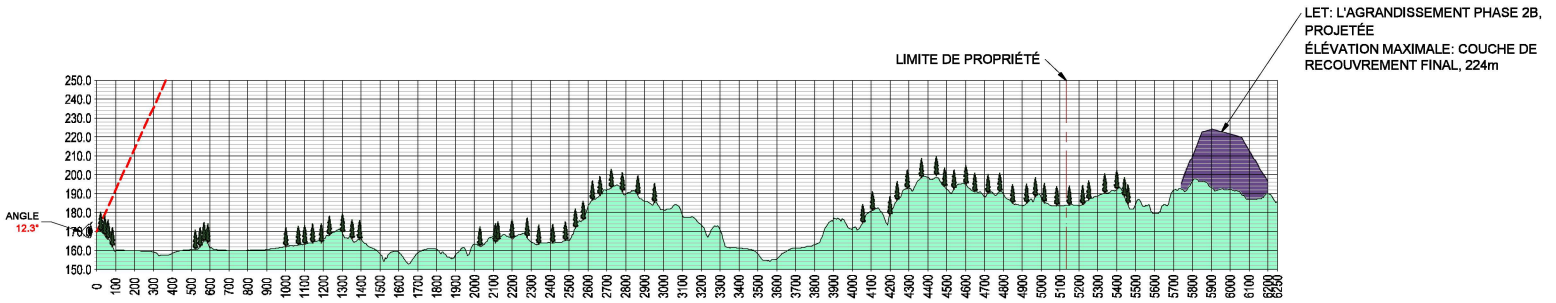
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
 DESSINATEUR: M GRIGNON
 DATE: 2025-07-18
 PAGE: 16 DE 23

PE7b 2025-06-13 10.16.37
 Belvédère Hébertville-Station
 ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
 COUPE SCHÉMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:10 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
 PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
 AGRANDISSEMENT DU LET HS
 ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
 TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE7b
 No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-22

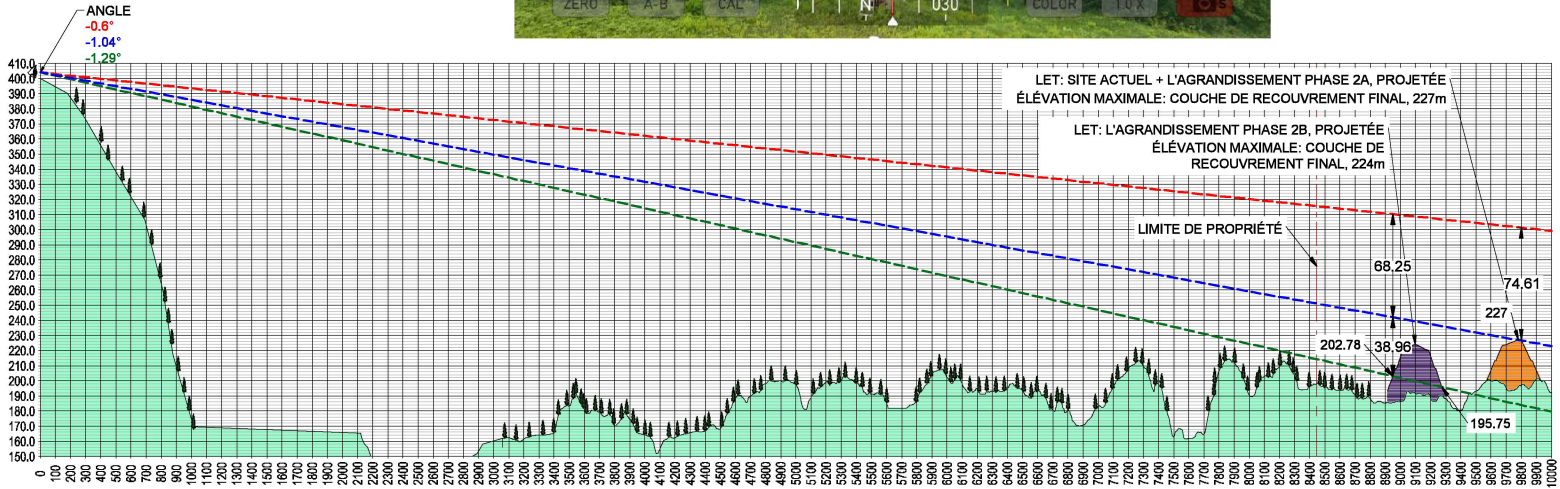
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
 DESSINATEUR: M GRIGNON
 DATE: 2025-07-18
 PAGE: 17 DE 23

PE8 2025-06-13 11.46.07
Sommet du Mont Lac-Vert
Echelle: AUCUNE



LÉGENDE:

- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE
- LIGNE DE VUE SELON LA TOPOGRAPHIE



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
Echelle: 1:25 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

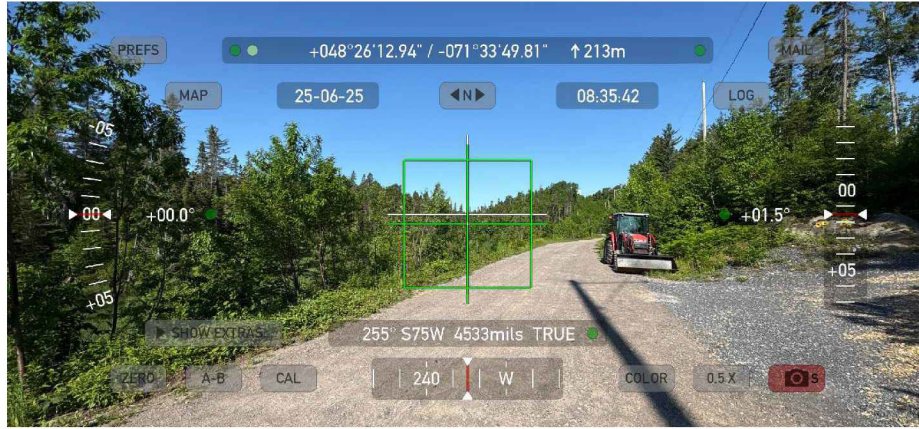
VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



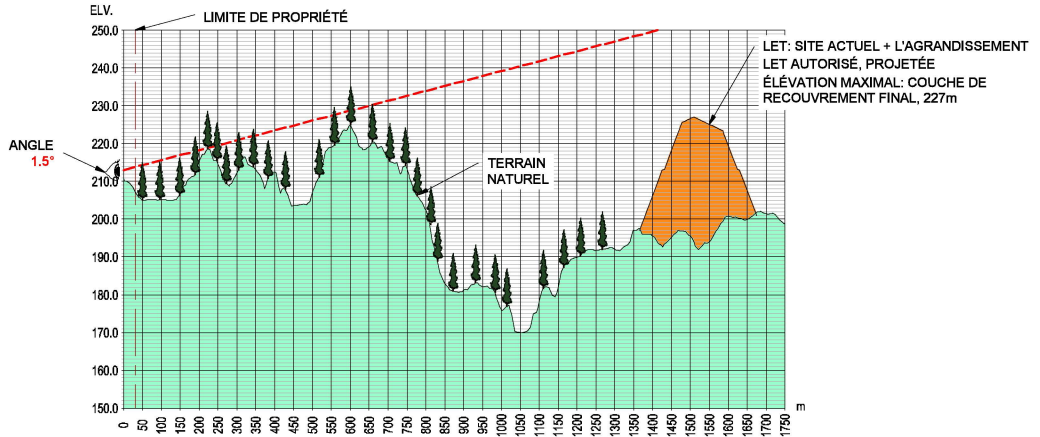
CLIENT: RMR LAC SAINT-JEAN
PROJET: AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE8
No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-23

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 18 DE 23

PE9a 2025-06-25 08.35.42
1510 chemin du Lac Marco
Echelle: AUCUNE



LÉGENDE:
--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

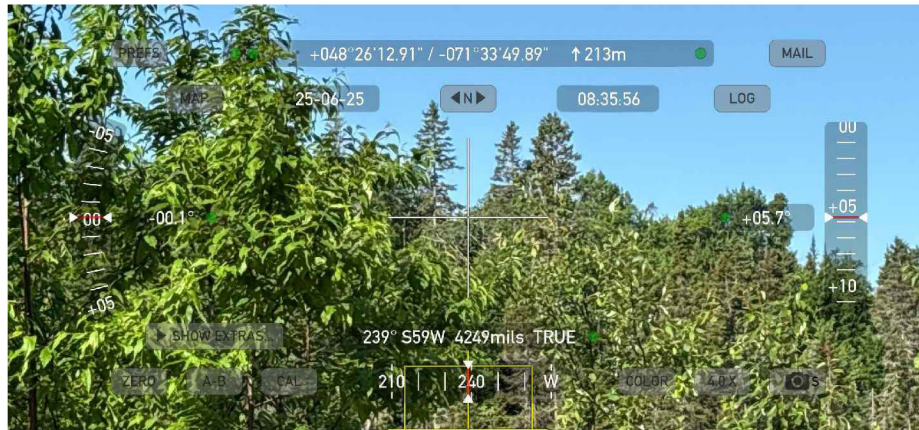


POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
Echelle: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION

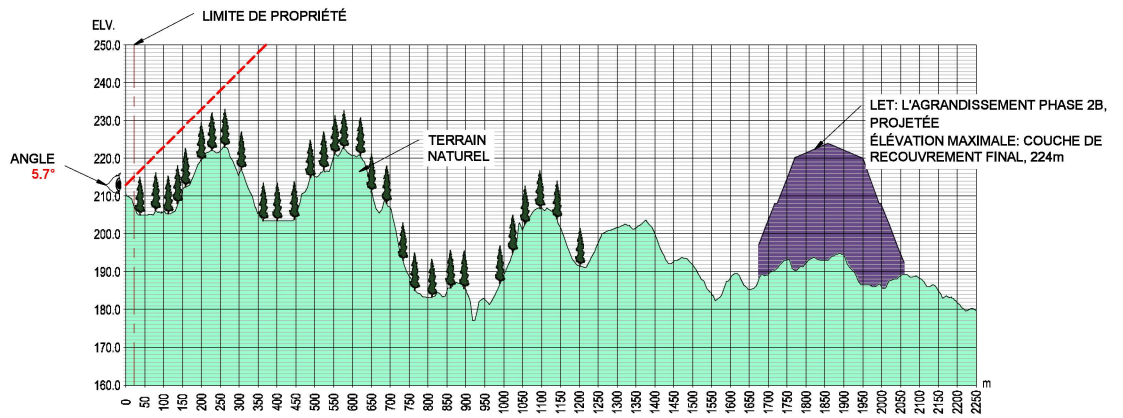
 alphard.com	CLIENT:	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
	 RMR Régie des rivières et des lacs Lac-Saint-Jean	AGRANDISSEMENT DU LET HS	DESSINATEUR: M GRIGNON
		ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	DATE: 2025-07-18
		TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE9a	PAGE: 19 DE 23
		No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-24	

PE9b 2025-06-25 08.35.56
1510 chemin du Lac Marco
Echelle: AUCUNE



LÉGENDE:
--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

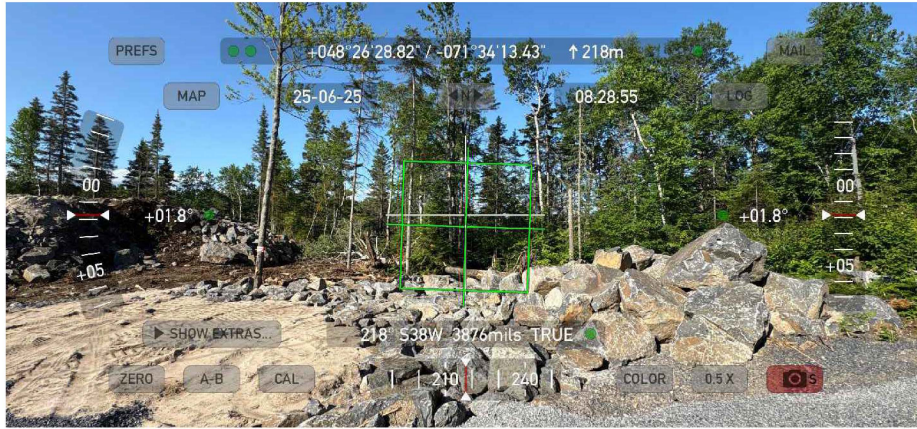
PE9b
07 25
POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
Echelle: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10x



VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION

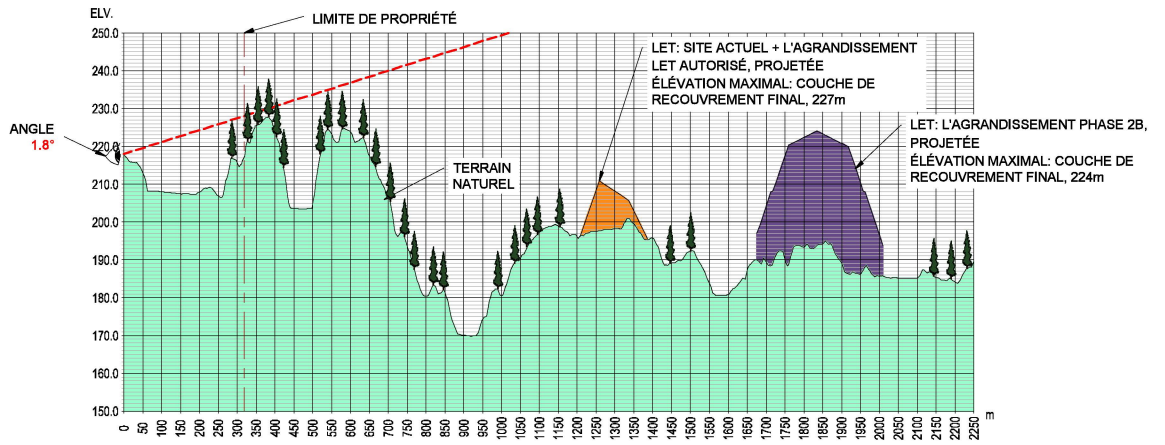
 Alphard alphard.com	CLIENT:  rmr <small>Regroupement des municipalités régionales de Lac-Saint-Jean</small>	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN AGRANDISSEMENT DU LET HS ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE9b No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-25	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx DESSINATEUR: M GRIGNON DATE: 2025-07-18 PAGE: 20 DE 23
	alpha		

PE10 2025-06-25 08.28.55
 Entrée du développement du Lac Marco
 ÉCHELLE: AUCUNE



LÉGENDE:
 - - - LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO

PE10
 07 26
 POINT DE VUE
 COUPE SCHEMATIQUE
 ÉCHELLE: 1:10 000
 EXAGÉRATION VERTICALE 10X

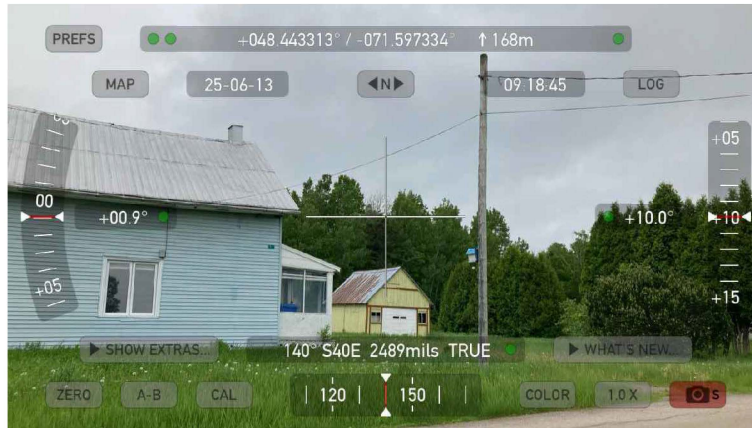


VERSION FINALE
 CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
 À DES FINS DE CONSTRUCTION

 alphard.com	CLIENT:  RMR LAC SAINT-JEAN	PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN AGRANDISSEMENT DU LET HS	CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
	ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE	TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE10	DESSINATEUR: M GRIGNON
	No. PROJET: RMR-024-CIV-FIG-26	DATE: 2025-07-18	PAGE: 21 DE 23

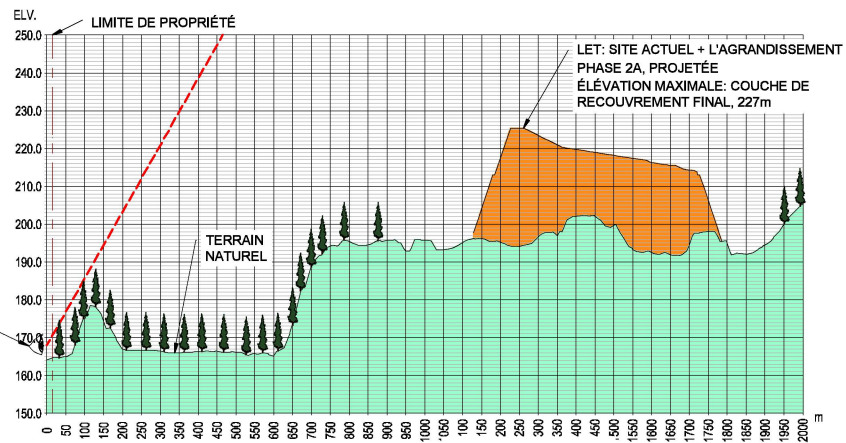
PE11a 2025-06-13 09.18.45
77 Rang 8 sud

ECHELLE /AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ECHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE11a
No. PRJ: RMR-024-CIV-FIG-27

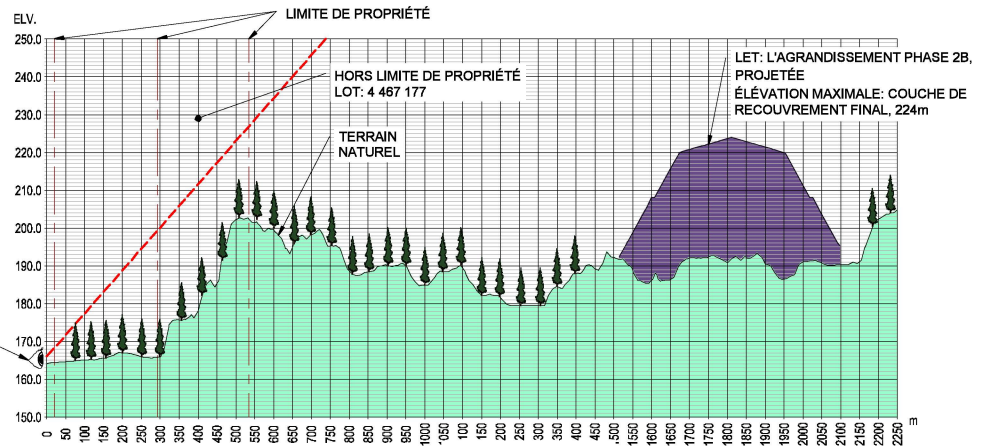
CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 22 DE 23

PE11b 2025-06-13 09.18.33
177 Rang 8 sud
ÉCHELLE :AUCUNE



LÉGENDE:

--- LIGNE DE VUE SELON LA PHOTO



POINT DE VUE
COUPE SCHEMATIQUE
ÉCHELLE: 1:10 000
EXAGÉRATION VERTICALE 10X

VERSION FINALE
CE DOCUMENT NE DOIT PAS ÊTRE UTILISÉ
À DES FINS DE CONSTRUCTION



CLIENT:
PROJET: RMR LAC SAINT-JEAN
AGRANDISSEMENT DU LET HS
ÉTUDE D'INTÉGRATION VISUELLE AU PAYSAGE
TITRE: UNITÉS DE PAYSAGE - PE11b
No. PRQJET: RMR-024-CIV-FIG-28

CONCEPTEUR: J-P MONFET, ing., CEM, RCx
DESSINATEUR: M GRIGNON
DATE: 2025-07-18
PAGE: 23 DE 23